



COPROPRIETE MONTER UN SYNDICAT SECONDAIRE

Par **rose94**, le **31/10/2011** à **09:41**

bonjour pour nous situer :

Nous habitons dans une copropriété partagée en 4 immeubles donnant sur rue et jardins intérieurs. A l'intérieur de ces jardins, une barre de 5 petites maisons mitoyenne ... Les propriétaires des maisons accèdent à leurs habitations par un chemin donnant sur rue.

De nombreux problèmes partagent les habitants des immeubles et des maisons ceux ci n'ayant pas les memes priorités.

Le conseil syndical composé uniquement de propriétaires des appartements ne tient que rarement compte de leurs demandes...

Les maisons possèdent chacun un petit jardin de 50m2 devant par lequel ils accèdent chez eux et fermé par une petite barrière et la même parcelle à l'arrière, en jouissance privative.

Membre du Conseil Syndical pendant 1 an, je ne me suis pas représenté car l'un des membres après avoir dégouté l'ancienne Présidente, a pris sa place et mène autoritairement le Conseil et fait sa loi dans la résidence. En tout 4 membres ne se sont pas représentés à cause de lui. De ce fait les maisons ne sont plus représentées aux réunions.

Pouvons nous monter un conseil secondaire qui représenterait les intérêts communs des maisons et peut être des propriétaires des rez de jardin ?

Comment faire ?